



- **Parce que** si on accepte cela , il nous sera difficile de négocier un mode de calcul différent de notre système de primes traction.
- **Parce que** ce que la direction « oublie » de vous dire, c'est qu'avec les objectifs qui sont fixés, en projetant les résultats de l'an dernier à 2014 ce n'est pas 1000€ qu'on aurait obtenu en une année, mais 500 € et pour 2015 c'est 0€. Ce qui fait **500 € de prime de performance sur 2 ans !!! Souvenez vous des promesses de la prime MV Log ..**
- **Parce qu'**évidemment cette primette est valable si l'agent ne fait aucune faute de sécurité durant ces 2 années.
- **Parce qu'**en plus cette prime n'est pas pérenne, elle est juste valable 2 ans ! Il faudra que la direction dans sa grande générosité, veuille bien nous l'accorder à nouveau. Et cette fois dans quelle condition ?

**TOUJOURS FAIRE ATTENTION AUX CAROTTES !!!!**

